



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023**

Date de convocation : 08 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Etaient présents : M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire, M. Serge BLIN, Mme Sophie CAMPISCIANO, Mme Françoise BALTHAZARD, Adjoints au maire, M. Pascal AMBROISE, M. Zaïme ALI-BELHADJ, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Valentin BLOT, Mme Dominique GUILLAN, M. Rémi JEANNOT, M. Benoit JULIENNE, Mme Marie-France LAUNET, Mme Martine MONTARON, Mme Sandrine MOURET, M. Claude PREVOST conseillers municipaux

Absents : Aucun
Pouvoirs : Aucun

Secrétaire de séance : M. Zaïme ALI-BELHADJ

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoir : 0

2023-12-12/03

**OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES ELUS DU COMITE DE COORDINATION
DES ATELIERS THEMATIQUES DES TRAVAUX DE LA FERME DE LA
COMMANDERIE**

Rapporteur : Pierre-Alexandre MOURET

Présentation :

Le conseil municipal souhaite mettre en place des ateliers thématiques participatifs pour finaliser les travaux de la Ferme de la Commanderie.

Les élus, réunis le 10/11/2023 ont défini l'organisation des ateliers thématique, créant un comité de coordination composé de trois élus non-inscrits dans un atelier et six membres issus des trois ateliers à raison de deux personnes par atelier.

Chaque atelier thématique, lors de sa première réunion sera chargé de désigner le représentant d'Atelier et son adjoint qui siégeront au comité de coordination.

Délibération :

VU la réunion du Bureau Municipal du 10/11/2023 portant sur la composition des groupes de travail

VU le Bureau Municipal du 05 décembre 2023,

CONSIDÉRANT le souhait du conseil municipal de créer un comité de coordination composé de trois élus non-inscrits dans un atelier thématique et six membres issus des trois ateliers à raison de deux personnes par atelier,

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner les trois membres élus par le conseil municipal par un scrutin à bulletin secret,

CONSIDÉRANT que le Président de la séance désigne un bureau de vote composé de :

- Le Président : M. Pierre-Alexandre MOURET,
- Deux assesseurs : M. Valentin BLOT et M. Rémi JEANNOT,
- Le Secrétaire de séance : Zaïme ALI-BELHADJ,

CONSIDÉRANT que le Président de la séance fait l'appel des candidatures pour l'élection de chaque membre,

CONSIDÉRANT que les candidats sont :

- 1^{er} candidat : Benoit JULIENNE,
- 2^{ème} candidat : Pascal AMBROISE,
- 3^{ème} candidat : Sandrine MOURET,
- 4^{ème} candidat : Sophie CAMPISCIANO.

Entendu l'exposé,

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne,

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

ont obtenu :

Benoit JULIENNE,	11 voix
Sophie CAMPISCIANO.	9 voix
Pascal AMBROISE,	8 voix
Sandrine MOURET,	8 voix

Monsieur Benoit JULIENNE, ayant obtenu onze voix est proclamé 1^{er} membre du comité de coordination des ateliers thématiques de finalisation des travaux de la Ferme de la Commanderie.

Madame Sophie CAMPISCIANO, ayant obtenu neuf voix est proclamée 2^{ème} membre du comité de coordination des ateliers thématiques de finalisation des travaux de la Ferme de la Commanderie.

Monsieur Pascal AMBROISE et Madame Sandrine MOURET étant à égalité de voix pour le 3^{ème} poste de membre du comité, un second tour de scrutin est organisé pour déterminer le dernier membre

A l'issue du 2ème tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats du second tour de scrutin sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

ont obtenu :

Sandrine MOURET,	8 voix
Pascal AMBROISE,	7 voix

Madame Sandrine MOURET, ayant obtenu la majorité des voix est proclamée 3^{ème} membre du comité de coordination des ateliers thématiques de finalisation des travaux de la Ferme de la Commanderie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec deux abstention (M. Serge BLIN et Mme Sophie CAMPISCIANO),

- **DESIGNE** membres élus du comité de coordination des ateliers thématiques des travaux de la ferme de la Commanderie :
 - M. Benoît JULIENNE
 - Mme Sophie CAMPISCIANO
 - Mme Sandrine MOURET

Publié sur le site de la commune

Le secrétaire,
Zaïme ALI-BELHADJ



Fait et délibéré à Saint-Aubin,
Le 12 décembre 2023

Le Maire,
Pierre-Alexandre MOURET

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification.
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification.*

Accusé de réception en préfecture
091-219105384-20231212-2023-12-12-03-DE
Date de réception préfecture : 14/12/2023